

**Journée d'étude sur la Responsabilité Sociale des Territoires Mardi 04
Novembre 2014 (8h30-17h00)**

Fiche de Présentation

| | |
|---|---|
| Nom – Prénom – Fonction – Mail | Christine EDEL Directrice du service Action territoriale Ville de Mulhouse Christine.edel@mulhouse-alsace.fr 03 69 77 76 28 |
| La structure | Ville de Mulhouse 113 000 hab <ul style="list-style-type: none"> • Territoire de coresponsabilité depuis 2005 • Site préfigurateur en 2013 pour le nouveau Contrat de ville En démarche vers un Territoire Hautement Citoyen avec Démocratie Ouverte en 2014 |
| Présentation de l'expérience: son histoire, ses difficultés et apports, ses perspectives | <p align="center">FOCUS... L'expérience de la démocratie participative de Mulhouse</p> <p>En 2005-2006, le Conseil de l'Europe a revu sa philosophie en matière de cohésion sociale et a souhaité prôner une nouvelle approche de la question, centrée sur le bien-être des populations et la notion de coresponsabilité. En redéfinissant ces notions, le Conseil propose une nouvelle approche de la nature et de la mesure du bien-être, considérant qu'une ville ou un territoire ne peut pas progresser en matière de cohésion sociale sans que ne se mette en place une coopération entre les pouvoirs publics, les citoyens et les acteurs privés. Il a donc proposé en 2005 aux collectivités volontaires de tester une démarche innovante en la matière, sur la base d'un modèle très participatif. Le Maire de Mulhouse s'est montré très intéressé par cette démarche, présentée lors du Congrès des Pouvoirs locaux.</p> <p>Sociologiquement, la ville de Mulhouse est une ancienne commune industrielle. Le patronat y a très tôt développé une politique sociale. 40 % des habitants environ habitent dans des quartiers prioritaires. La ville est relativement pauvre et compte 136 nationalités différentes sur son territoire. La population est très jeune. Les pratiques de démocratie participative y sont relativement anciennes, ce qui a permis à l'équipe municipale de s'emparer de cette question. A titre d'exemple, les conseils de quartier datent de 1993, neuf ans avant que la loi ne l'impose dans les villes de plus de 80 000 habitants.</p> <p>La démarche proposée consistait à mesurer le bien-être des habitants dans le cadre d'une démarche participative, en impliquant les citoyens eux-mêmes dans la définition des indicateurs plutôt qualitatifs, destinés à jauger leur propre bien-être. Cette méthode à la fois individuelle et collective reposait sur trois questions volontairement simples, de manière à permettre à chacun de participer : pour vous, qu'est-ce que le</p> |



bien-être ? Qu'est-ce que le mal-être ? Qu'êtes-vous prêts à faire pour contribuer à son amélioration ?

Le but de l'enquête est de déboucher sur la construction d'un plan d'action collectif afin d'améliorer une situation donnée. Nous avons commencé à travailler avec 300 habitants environ, répartis dans différents groupes d'abord homogènes avant d'être panachés. Un certain nombre d'indicateurs ont pu être définis avant de déboucher sur l'identification d'une centaine d'actions.

Pour ce faire, nous nous sommes entourés de professionnels de la participation, issus de plusieurs domaines : santé, éducation, action sociale... Le but était d'examiner la façon dont nous pouvions construire et faire évoluer nos politiques publiques.

Cette méthode collective et participative a l'avantage de permettre une réelle mobilisation des citoyens. A l'issue de cette expérimentation, une dizaine de groupes se sont mis en place afin d'expérimenter plus en détail la démarche proposée par le Conseil de l'Europe, dans des cadres précis : vie d'un lycée, service municipal du zoo, santé publique, logements... Différents groupes se sont mis en place pour définir concrètement la méthode, la construction des indicateurs et la définition d'un plan d'actions partagées sur leur périmètre d'intervention.

La collectivité a amené un appui logistique et un accompagnement au travail de ces groupes.

Le travail de mise en œuvre des indicateurs et la construction d'une analyse de la situation de départ ont pris du temps. Nous avons été les premiers à utiliser le logiciel mis en place par le Conseil de l'Europe. En fonction des situations, cette démarche s'est avérée relativement lourde et la question du temps s'est avérée importante. Parallèlement, la place des professionnels et des élus a été remise en question.

Il y a bien eu une forme de déperdition d'ailleurs plus sensible sur les territoires ouverts comme un quartier. Cette tendance est moins sensible dans le cas d'univers plus fermés comme un lycée. Un établissement de 1 500 élèves s'est engagé dans cette expérience dès le début et y participe toujours aujourd'hui. Un groupe local de coordination s'y réunit chaque semaine depuis cinq ans pour déployer et faire évoluer le plan d'action.

Aujourd'hui certaines expériences perdurent et en 2013, à l'occasion de la préparation du nouveau contrat de ville, nous avons engagé sur la base de la même méthode des coévaluations participatives de certaines actions du CUCS afin d'en permettre une prise en compte des résultats mais aussi de la méthode dans le nouveau contrat de ville.

Suite au renouvellement de l'équipe municipale et à la volonté politique de développer de manière plus globale une gouvernance plus participative de la ville et aussi grâce à la capitalisation de ces différentes pratiques et processus qui confère une nouvelle place aux citoyens dans l'élaboration des politiques publiques, nous sommes



aujourd'hui engagés dans une démarche avec l'association Démocratie ouverte pour évoluer vers un territoire hautement citoyen dont l'étape fondatrice vient de se dérouler sous la forme d'un Forum citoyens sur 2 jours.



Chaire
d'économie
sociale
et
solidaire

